

RECERTIFICATION FORMATEURS GESTES ET SOINS D'URGENCE

N°ACTIVITE : 82 01 P0918 01

Objectifs de la formation

Réactualiser ses compétences pédagogiques, scientifiques et organisationnelles nécessaires pour animer une formation AFGSU ou AC en intra hospitalier.

Public concerné et pré requis :

Public concerné :

Formateurs GSU habilités par le CESU 01 à exercer au CESU 01 ou dans les établissements de soins ou les Instituts de Formation à caractère sanitaire (IFSI, IFAS, IFAP, ESF) du département de l'Ain, conformément à l'arrêté du 24 avril 2012

Pré-réquis :

Etre titulaire de l'habilitation de formation aux gestes et soins d'urgence et répondre aux conditions de l'article 6 de l'Arrêté du 24 avril 2012 relatif au fonctionnement des CESU

Programme :

Contenus de l'action :

Retour d'expériences et analyse de sa pratique de formateur GSU ou CSIH
Actualités scientifiques relatives à la prise en charge des urgences abordées dans l'AFGSU (vitales, potentielles et collectives) ou de l'AC.
Évolutions législatives des CESU : textes, cursus des formateurs
Approche de nouvelles techniques ou outils pédagogiques en fonction des besoins et attentes des formés.

Moyens pédagogiques

Chaque enseignement s'organise autour de 3 étapes/modalités pédagogiques suivantes :

- 1ère étape : analyse de la pratique sur « un tour de table » et /ou « mise en situation clinique »
- 2ème étape : apports cognitifs en remédiation des mises en situation professionnelles
- 3ème étape : analyse de la pratique à partir de mises en situation professionnelles.

Durée et période de la formation

Durée 7 heures sur 1 jours de 9h à 17h (dont 1h de repas)

DATES

Pour toute inscription merci de nous contacter.

Lieu de la formation CH De Bourg-en-Bresse, salle de formation CESU 01

Modalités d'organisation, d'évaluation et de sanction :

Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Moyens de suivi

Fiches de présence.

Evaluation

Evaluation de la formation par les apprenants.

Evaluation continue individuelle sur l'ensemble des ateliers pratiques

Moyen de sanction :

Attestation de présence

Accessibilité :

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec nous pour que nous puissions vous proposer la situation la mieux adaptée.

Tarifs :

Coût par formé : 194.2 euros (formation : 186 € + 1 repas : 8.2 €)

Contacts :

Secrétariat du CESU 01 : **04 74 45 46 27**

ou

cesu01@ch-bourg01.fr